Nations Unies S/2022/290



Distr. générale 5 avril 2022 Français

Original: anglais

Lettre datée du 5 avril 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Pologne auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de demander que la déclaration de la Pologne sur la situation en Ukraine (voir annexe) soit publiée comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la République de Pologne (Signé) Krzysztof Szczerski Annexe à la lettre datée du 5 avril 2022 adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Pologne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration faite par la République de Pologne lors de la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'Ukraine

New York, le 5 avril 2022

Des corps mutilés et à moitié nus éparpillés le long de la route. Des cratères de bombe, des voitures écrasées, des maisons brûlées. Le carnage qui a eu lieu à Boutcha, à Marioupol et dans d'autres villes et villages ukrainiens est aujourd'hui dans tous les esprits. Ces derniers jours, le monde s'est vu rappeler une nouvelle fois la barbarie absolue que constitue l'invasion russe de l'Ukraine.

Les atrocités commises par les agresseurs russes suscitent l'indignation générale. Mais s'indigner ne suffit pas. Nous, la communauté des Nations Unies, avons l'obligation d'amener les auteurs à répondre de leurs actes comme l'exige le droit international. À l'instar de 48 autres pays, la Pologne vient de rejoindre le Groupe des Amis contre l'impunité crée à la suite de l'agression contre l'Ukraine. Nous encourageons fortement tous les États Membres à suivre notre exemple et à s'employer à faire triompher la justice partout où il le faut.

Au cours des 41 derniers jours, Moscou a nié avec force être l'agresseur et contesté tout manquement de la part de ses troupes. Elle continuera de le faire – ce que nous, Polonais, savons d'expérience. Pour mes compatriotes, les images de personnes les mains liées et abattues d'une balle dans la tête ravivent des douleurs historiques très profondes. Les cadavres entassés dans des fosses pleines de boue font inévitablement resurgir le souvenir du génocide perpétré à Katyń et dans plusieurs autres lieux, où plus de 20 000 Polonais ont été brutalement assassinés immédiatement après l'invasion soviétique de la Pologne pendant la Seconde Guerre mondiale.

Il a fallu près de 50 ans au Kremlin pour reconnaître enfin sa complicité dans le massacre de Katyń. Les dénégations russes n'ont été possibles que parce que la communauté internationale n'a jamais traduit en justice les auteurs du massacre, comme elle l'a fait à Nuremberg pour les nazis. Nous ne pouvons permettre que l'histoire se répète.

Cette guerre insensée crée trois types de victimes : les personnes qui sont tuées ou blessées sur le territoire envahi ; celles qui sont contraintes d'abandonner leur foyer en laissant derrière elles toutes leurs affaires ; enfin, celles qui, du fait de la guerre, ont des difficultés pour se nourrir ou accéder à l'énergie. Cela veut dire que le coût de la guerre sera supporté par des millions de personnes, non seulement en Ukraine et en Europe, mais aussi dans des recoins du monde très éloignés du champ de bataille. La guerre touche tous les aspects des travaux que nous menons au sein de l'ONU. Personne ne peut rester indifférent.

Dès le premier jour de l'invasion russe, les Polonais ont d'instinct ouvert leur cœur et leurs portes aux réfugiés d'Ukraine. Nous les appelons « nos invités ». Plus de deux millions et demi de personnes ont traversé la frontière entre la Pologne et l'Ukraine. Plus de 160 000 enfants sont déjà inscrits dans nos écoles. Des milliers de patients sont désormais soignés en Pologne. Dans un sondage récent, la grande majorité de mes compatriotes a déclaré que nos invités pouvaient rester en Pologne aussi longtemps qu'il le faudrait. Cependant, bien que nous soyons prêts à poursuivre notre aide, nous ne pouvons le faire seuls. Face à cette crise, il nous faut l'appui de

2/3 22-05045

la communauté internationale. Nous sommes reconnaissants pour tout le soutien que nous avons déjà reçu.

Pour l'heure, le principal objectif doit être de faire cesser le bain de sang et d'apporter en toute sécurité une aide humanitaire. Ce n'est qu'ensuite que nous pourrons réfléchir à un accord de paix. Pour que la paix puisse rétablir la confiance, il faut assurer la justice. Par justice, nous entendons la conduite d'enquêtes approfondies sur tous les crimes de guerre. Les criminels de guerre doivent être punis des atrocités qu'ils ont commises. Pour que la paix puisse durer, il faut s'attaquer aux causes profondes de l'agression, à savoir l'impérialisme et le chauvinisme. C'est à cause d'eux que la Russie pense pouvoir mettre sous son joug un pays voisin par tous les moyens possibles, sans se soucier des souffrances qu'elle inflige aux civils innocents. Si nous ne remédions pas à ces causes, aucun pays ne peut être assuré qu'un jour il ne subira pas à son tour le supplice que connaît aujourd'hui l'Ukraine.

3/3